

Publié le 14 août 2013

## L'Abbaye de Fontevraud décline son passé au futur

En inaugurant en mai 2013 un pôle énergétique innovant, la cité monastique séculaire est entrée en grande pompe dans le 21e siècle. En liant histoire et patrimoine à développement durable et innovations, l'ancienne abbaye s'affirme comme un lieu vivant pleinement intégré dans son époque.



Avec ses deux chaudières bois high tech, ses 92 panneaux photovoltaïques, et ses 2 000 m<sup>2</sup> de locaux techniques construit en vis-à-vis du chevet de l'abbatiale, l'Abbaye de Fontevraud démontre que son histoire ne s'est pas figée il y a des siècles. « C'est le premier site classé de l'hexagone à bénéficier d'un tel pôle, qui couvre l'ensemble des besoins énergétiques du site », confirme David Martin, directeur général délégué de la [Sopraf](#), Sem gestionnaire de l'ancienne abbaye fondée en 1101. « C'est le symbole fort d'un monument en mouvement, qui assume son passé, comme son présent et son futur ». L'isolation et l'éclairage de ce lieu historique, considéré comme l'une des plus grandes cités monastiques d'Europe, ont également été optimisés.

L'objectif du plan de conversion énergétique est à la fois économique et écologique : à terme, il divisera par deux la consommation énergétique de l'abbaye, et par dix ses rejets de gaz à effet de serre. Mais ses conséquences vont bien plus loin. « Ces innovations vont améliorer le confort thermique des utilisateurs et assurer une meilleure conservation des bâtiments », explique David Martin. L'ambition est aussi « de démontrer et convaincre, notamment en étant le premier monument en France à disposer d'un tel équipement ».

### **Une cité durable qui montre l'exemple**

Pour la Sopraf, les bâtiments historiques peuvent eux aussi s'inscrire dans une logique de développement durable. L'Abbaye de Fontevraud pourrait bien faire évoluer les mentalités et ouvrir une voie innovante dans une gestion plus moderne de monuments et de leurs environs. « L'installation des panneaux photovoltaïques dans un périmètre classé crée un précédent », confirme David Martin. « Il va désormais être difficile d'expliquer aux habitants et collectivités qu'on leur refuse l'implantation de panneaux photovoltaïques en raison de leur situation dans le périmètre classé de l'Abbaye, ou d'un autre monument, alors qu'il y a maintenant des panneaux à l'intérieur même de l'Abbaye ».

Plus qu'un chantier, l'intégration du pôle énergétique se veut « un legs aux générations futures, un morceau d'histoire », poursuit le directeur général délégué. « C'est à la fois un patrimoine immobilier, mais aussi, pour les historiens du futur, une appréhension de l'un des enjeux majeurs de ce début de 21<sup>e</sup> siècle : l'énergie, le climat et l'environnement ».

La célèbre abbaye des Pays de la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, veut ainsi relier passé, présent et futur, pour mieux se dévoiler et accueillir les visiteurs, sans rien perdre de sa superbe et de son authenticité. Pour David Martin, la technologie a été mise au service d'un site millénaire, « afin que l'histoire continue de s'écrire et qu'aujourd'hui fabrique le patrimoine de demain ».